

Cette préférence est la moins marquée quand les pays sont classés comme des marchés à approvisionner de l'extérieur. Parmi les sociétés industrielles, l'Allemagne possède un léger avantage sur le reste des Cinq Grands, mais deux marchés de l'AELE, petits mais riches, la Suisse et la Suède, figurent au même rang. Quant aux sociétés de services, la nature de leurs activités se traduit par une proportion plus basse de ventes transfrontalières ; mais là encore, l'Allemagne vient au premier rang, avec un net avantage sur la Belgique et l'Espagne.

Les résultats commencent à diverger plus nettement quand il s'agit de classer les pays comme lieux de production pour les ventes intérieures. De ce point de vue, chacun des Cinq Grands dépasse les petits dans un rapport supérieur à 3 contre 1, le Royaume-Uni recueillant le plus de voix de la part des sociétés industrielles et des sociétés de services.

Enfin, quand les pays sont évalués comme base d'exportation, les Cinq Grands dominent encore les résultats, bien que l'Italie ait nettement moins la faveur des sociétés industrielles. Pour les sociétés de services, le Royaume-Uni obtient de loin les meilleurs résultats, alors que la France obtient très peu de suffrages ; ce contraste est vrai tant pour les banques que pour les services commerciaux.

Si l'on effectue une ventilation de l'échantillon industriel selon la nationalité de la société mère, les groupes de la Communauté et de l'AELE tendent naturellement à favoriser leur pays d'origine comme base d'exportation, tandis que les sociétés nord-américaines et japonaises montrent une préférence pour le Royaume-Uni. En tant que marchés intérieurs, le Royaume-Uni et la France représentent un choix prioritaire pour les sociétés américaines, et l'Espagne pour les sociétés japonaises.